



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises Éliminatoires Championnat de France de Pitch and Putt par équipes

Samedi 18 novembre 2017 Golf de Meaux Boutigny (77)

Rue de Barrois – 77 470 Boutigny

☎ 01 60 25 63 98 – Courriel : golf.meauxboutigny@wanadoo.fr

Règlement 2017

Ce règlement particulier complète le règlement général des épreuves fédérales interclubs par équipes.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

Clôture des inscriptions : pour les clubs le **18 octobre 2017** et pour les équipiers le **10 novembre 2017**.

1 PARTICIPATION

1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Épreuve ouverte à toutes les Associations du Golf d'Entreprises de la Ligue d'Île-de-France affiliées à la ffgolf et à jour de leurs redevances.

Chaque Association pourra présenter 2 équipes de 2 joueurs ou joueuses.

Priorité sera donnée aux équipes 1. Les équipes 2 seront retenues dans la limite des places disponibles (18 équipes maximum).

Pour le choix des équipes 2, il sera fait référence au classement N-1 des différentes divisions du Championnat Île-de-France du Golf d'entreprises. (Priorité donnée à la 1^{re} division puis à la 2^e division etc.)

Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

Les 2 premières équipes du classement final seront automatiquement qualifiées pour la finale nationale.

LE JUMELAGE N'EST PAS AUTORISÉ.

1.2 CONDITIONS POUR LES JOEUSES ET JOUEURS :

Les joueuses ou joueurs composant les équipes devront :

- Être membre de l'association qu'elles ou ils représentent,
- Être salarié titulaire de l'Établissement dont dépend l'Association,
- Être porteur de la Licence ffgolf de l'année en cours et à jour de leur certificat médical.

L'INDEX SERA LIMITÉ À 24

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les éliminatoires se jouent sur une journée le samedi 18 novembre 2017 au golf de Meaux Boutigny.



Ligue Île-de-France de Golf

2.1 FORMULE DE JEU :

Compétition par équipe de deux joueurs.
Possibilité d'inscrire 4 joueurs potentiels par équipe.
Stroke Play Brut 36 trous (18 trous le matin et 18 trous l'après-midi)

2.2 HEURES DE DÉPARTS :

Shot Gun :
Matin à partir de 8 h30
Après-midi à partir de 13 h 30,
Repas en commun le midi.

2.3 CLASSEMENT :

Le classement sera établi en additionnant les 3 meilleurs scores de l'équipe sur les 4 enregistrés.
Les deux premières équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale 2018. (Le quota attribué à la ligue par la Fédération peut varier cf. le vade-mecum ffgolf 2017).

2.4 DÉPARTAGE :

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant les cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des deuxièmes meilleures cartes, etc.
Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) celui-ci sera considéré comme étant la plus mauvaise carte par rapport à tous les autres.

2.5 CARACTERISTIQUES DU PARCOURS :

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.
L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.
Les Cadets ne sont pas autorisés.

2.6 COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Les représentants de la Ligue Île-de-France et le représentant du Club d'accueil.

2.7 BALLES ET INSTRUMENTS DE MESURE :

Conformément aux règles locales fédérales.

2.8 ENGAGEMENT :

Le Club doit s'inscrire sur Extranet au plus tard le 18 octobre 2017.
L'inscription des joueurs potentiels se fera également sur Extranet, au plus tard 7 jours pleins avant la compétition soit le 10 novembre 2017.

2.9 GREEN-FEES + repas :

Un forfait de 53 euros par joueur : (cette somme forfaitaire non dissociable comprend le Green Fee journée (2 fois 18 trous Pitch & Putt) et le repas) devra être réglés à l'accueil du golf lors du retrait des cartes de scores.

En cas de forfait d'équipe ou de joueurs l'association sportive reste redevable des droits d'inscriptions. En cas de non-paiement, l'AS ne pourra se présenter à cette même épreuve l'année suivante.

2.10 MARQUES DE DÉPART :

Repères identiques pour les messieurs et les dames. Les repères seront différents entre les 9 trous de l'aller et les 9 trous du retour.

2.11 REMISE DES PRIX ET COCKTAIL

L'annonce des résultats sera effectuée à l'issue de la compétition et sera suivie du verre de l'amitié.



Ligue Île-de-France de Golf

Golf d'Entreprises Éliminatoires Championnat de France de Pitch and Putt par équipes

Samedi 18 novembre 2017 Golf de Meaux Boutigny (77)

Rue de Barrois – 77 470 Boutigny

☎ 01 60 25 63 98 – Courriel : golf.meauxboutigny@wanadoo.fr

Fiche de confirmation de participation 2017

Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes
(<https://xnet.ffgolf.org>.)

Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.

Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.

Club de : N° de Club :

Je soussigné

confirme que l'équipe :

Participera

Ne participera pas au Championnat Île-de-France

La signature de cet engagement implique l'acceptation du règlement de l'épreuve.

Les green-fees seront à régler globalement au Secrétariat du Golf d'accueil, avant chaque rencontre. En cas de non règlement des green-fees, le club sera disqualifié de l'épreuve et ne pourra s'engager dans cette même épreuve l'année suivante.

Samedi 18 novembre 2017 : Meaux Boutigny

53 €

Clôture des inscriptions : pour les clubs mercredi 18 octobre et pour les équipiers vendredi 10 novembre.

Correspondant de votre Association :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Courriel :

Signature du responsable

Fiche à retourner **avant le 28 février 2017** avec la fiche de renseignements à :

M. Christian HUE 17, rue Édouard Herriot 91290 ARPAJON

Joindre le chèque pour les frais d'inscription, libellé à l'ordre de la Ligue d'Île-de-France de Golf.